

## AFI DGAC/6 REUNION - LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRIORITAIRE

Sécurité en aviation/Renforcer la sécurité de l'aviation civile à l'échelle mondiale

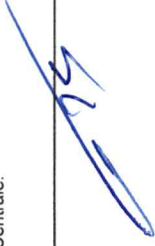
CHAMPION CHEF DE FILE / DG ANAC-Togo ; DG AAC Botswana

Action de mise en œuvre prioritaire	Plan d'actions	Indicateurs	Suivi	Date limite
<p>Les Etats devraient améliorer leur Mise en Œuvre effective (EI) comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ceux ayant un EI en dessous de 60%, progresser d'au moins 15% ; et</li> <li>• Pour ceux ayant un EI au-delà de 60%, progresser d'au moins 5%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Revoir et classer les États dans chacun des deux groupes;</li> <li>* Pour les États ayant un EI inférieur à 60%: Échanger avec ces États pour identifier les domaines d'activité pour lesquels ils ont besoin d'assistance. Suite aux réponses, les DG Champions discuteront avec l'OACI afin d'identifier les pays qui pourraient fournir l'assistance demandée aux États en difficulté;</li> <li>* Pour les États ayant un EI supérieur à 60%: Échanger avec ces États pour identifier les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être envisagées et établir un système d'échange de meilleures pratiques entre les États. Les États peuvent être organisés en groupes, présidés par les DG champions et qui sont responsables de la coordination des activités des groupes. Les groupes fourniront un forum pour l'échange de meilleures pratiques,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre (4) états avant le mois de Mai</li> <li>- Quatre (4) états additionnels avant décembre 2017</li> </ul> <p>En attente de l'avis de l'OACI pour identifier les États prioritaires</p>	<p>* A la fin de l'année 2016, la moyenne d'EI dans la région AFI était de 47,04% et 46% des États ont dépassé la moyenne de 60%. La moyenne d'EI actuelle dans la région est de 52,23% et 54% des États ont une moyenne supérieure à 60%. Il y a eu des progrès évidents de 5,19% en moyenne sur le taux global d'EI et aussi, 8% des États ont atteint 60%. A l'heure actuelle, 28 États de la Région sont au-dessus de 60%.</p> <p>Sur la base de l'analyse ci-dessus, il y a eu certes un progrès mais nous devons aller vite afin d'augmenter la moyenne globale des EI de la région AFI et même aller au-delà de nos attentes et de notre objectif stratégique. Pour cela, nous avons besoin d'un suivi précis. Par conséquent, chaque État doit régulièrement (Chaque trois (03) mois) communiquer au champion et au champion suppléant, son progrès et les résultats de son auto-évaluation de l'USOAP CMA.</p> <p>En outre, nous devons collaborer et nous aider mutuellement. (Concernant l'assistance, Voir la note 05)</p> <p>* Le Togo a porté assistance à certains États en 2017 et 2018 afin de les aider à améliorer leurs systèmes de sécurité de l'aviation. (Concernant l'assistance, Voir la note 05)</p>	<p>déc.-17</p>
<p>Résoudre immédiatement toutes les Préoccupations Significatives de Sécurité (PSS) et prévenir l'occurrence de toute nouvelle PSS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identifier et catégoriser les États appartenant à chacun des deux groupes; Échanger avec les États qui ont des SSC afin de connaître les besoins urgents qui pourraient leur permettre de fermer les PSS ouverts.</li> <li>* Identifier les états qui n'ont pas de PSS mais pour lesquels un audit de l'OACI est prévu en 2017, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de domaines dans lesquels certains PSS potentiels peuvent être découverts</li> <li>* Les DG Champions discuteront avec l'OACI afin d'identifier les pays qui pourraient fournir l'assistance demandée aux États en difficulté.</li> </ul>		<p>* Le statut actuel des PSS dans la région AFI est le suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- WACAF: 0;</li> <li>- ESAF: 2 (Erythrée et Malawi)</li> </ul> <p>Cette situation est compliquée pour plusieurs raisons car ces pays ont besoin de notre assistance mutuelle dans le cadre de NCLB, pour atteindre notre objectif de 0 PSS dans la Région AFI. (Concernant l'assistance, Voir la note 05).</p> <p>Pour les autres États qui n'ont pas de PSS, nous devons préserver cette situation et éviter l'émergence de nouveaux PSS. Pour cela, les actions suivantes doivent être effectuées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque État doit surveiller tous les PQs (PQs critiques pour la sécurité) liés à la PSS;</li> <li>- Chaque État doit envoyer régulièrement (Chaque trois (03) mois) au DG Champion et au champion suppléant le statut de leurs PQs critiques pour la sécurité. (Voir la note 2)</li> </ul> <p>* Le Togo a porté assistance à certains États en 2017 et 2018 afin de les aider à améliorer leur système de sécurité d'aviation. (Concernant l'assistance, Voir la note 05)</p>	<p>Immédiat</p>


<p>Les Etats devraient déléguer certaines fonctions de supervision de la sécurité aux Organisations Régionales, selon les cas.</p>	<p>* Encourager les États à participer à la réunion sur les questions relatives à l'établissement des RSOO, prévue à Mbabane (Swaziland) du 22 au 24 mars 2017;</p> <p>* Actions de suivi à identifier après la réunion.</p>	<p>Participation de 50% des États de la région AFI</p>	<p>* Plus de 30 États de la région AFI ont participé à la réunion d'établissement du RSOO au Swaziland.</p> <p>* La délégation togolaise (y compris le ministre chargé de l'aviation civile) a participé à la même réunion.</p> <p>* Les actions de suivi et les fonctions de supervision de la sécurité des délégations doivent être discutées dès que possible au niveau des États et des RSOO/RAIOs (COSCAP-UEMOA, BAGASO, BAGAJA, AAMAC, ...). Les champions coordonneront les discussions et les résultats.</p>	<p>déc-17</p>
<p>Concernant la mise en œuvre des Plans Nationaux de Sécurité, tous les États ayant un EI supérieur à 60% devraient utiliser l'outil d'analyse d'écart de iSTARS pour les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de l'analyse d'écart;</li> <li>• Elaboration d'un plan de mise en œuvre; et</li> <li>• Mesure des progrès réalisés</li> </ul>	<p>* Sensibilisation des États sur l'utilisation de l'outil iSTARS: sera organisée par l'OACI</p> <p>* Encourager les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les États pour la mise en place du SSP (Création du groupe de points focaux SSP à travers l'outil iSTARS)</p>	<p>* Participation de 50% des États du WACAF et de l'ESAF aux réunions</p> <p>* Chargement de l'analyse des écarts de l'Etat sur iSTARS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50% avant mai 2017</li> <li>- 100% avant octobre 2017</li> </ul> <p>* Validation du plan de mise en œuvre du SSP des États</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50% avant août 2017</li> <li>- 100% avant décembre 2017</li> </ul>	<p>* Pour les 28 États avant plus de 60% de EI, 22 (78%) ont effectué l'analyse des écarts du PNS avec l'outil iSTARS en ligne. 12 États (42%) ont établi un plan de mise en œuvre. Pour l'instant, il n'y a pas de mise en place totale et effective du PNS dans la Région AFI. Les États ont besoin d'assistance mutuelle, des RSOO et de l'OACI pour une mise en place effective du PNS.</p> <p>Par ailleurs, une mise à jour en temps utile de l'analyse des écarts du PNS sur iSTARS par chaque État est requise. Le champion et le champion suppléant vérifieront régulièrement les progrès sur iSTARS. (Voir la note 3)</p> <p>* Pour le cas du Togo: une équipe de mise en œuvre du PNS a été créée. Le Togo a réalisé l'analyse des écarts en utilisant l'outil d'analyse des écarts PNS sur iSTARS. Le plan de mise en œuvre a été élaboré et validé par l'OACI.</p>	<p>déc-17</p>

*ES*



<p>Pour tous les Etats, utiliser effectivement les outils en ligne de l'OACI IMPLEMENT en assurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la Familiarisation de l'encadrement des AAC avec ces outils (au moins deux ateliers régionaux); et</li> <li>• la visibilité des progrès dans la mise en œuvre du PAC sur le Cadre en ligne de l'USOAP CMA (selon le trimestre);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation sur les systèmes en ligne de l'OACI devant être organisé par l'OACI;</li> <li>* Faire une familiarisation des DG de l'AAC sur l'utilisation des outils en ligne de l'OACI IMPLEMENT et les encourager à consulter régulièrement les outils afin de s'assurer que les informations sont continuellement mises à jour par le NCMC;</li> <li>* Proposer le Togo et le Botswana pour organiser des réunions dans les deux régions (WACAF et ESAF)</li> </ul>	<p>75% des Etats doivent mettre à jour leur statut sur le cadre en ligne de l'USOAP CMA (OLF) (PAC et auto-évaluation) tous les 3 mois au moins</p>	<p>* Un atelier sur IMPLEMENT a été organisé à Dakar par le WACAF OACI du 21 au 23 mai 2018. Il est important d'organiser le même atelier dans la région ESAF pour répondre à nos attentes. Les champions doivent coordonner avec l'OACI pour l'organisation du deuxième atelier IMPLEMENT.</p> <p>En plus du cadre IMPLEMENT, il est nécessaire de prendre en compte la mise en place et l'exploitation de l'outil SIMS.</p> <p>En ce qui concerne les progrès de la mise en œuvre des PACs, 12 (23%) États n'ont pas mis à jour leurs PACs. 77% des États ont régulièrement mis à jour le statut de leurs PACs sur le cadre en ligne de l'USOAP CMA. Dans certains cas, les États n'ont pas mis à jour leurs PACs parce qu'ils préparent un audit complet. Ce qui est normale dans cette configuration car la mise à jour des PACs n'est plus nécessaire.</p> <p>Pour renforcer la visibilité de la mise à jour et de l'état d'avancement des PACs, chaque Etat doit envoyer régulièrement (Tous les trois (03) mois) au Champion et au champion suppléant l'état de mise à jour et de progrès de leur CAP.</p> <p>* Pour le cas de l'ANAC du TOGO: il y avait eu une sensibilisation sur l'outil IMPLEMENT de l'OACI. Le personnel technique a été sensibilisé sur les outils IMPLEMENT via iSTARS pendant la formation interne SSP / SMS. Il y a un suivi régulier des PACs avec le NCMC de l'USOAP CMA et l'équipe d'audit. Il y a aussi un processus global en cours pour une auto-évaluation complète de tous les PQs.</p> <p>Par ailleurs un séminaire régional sur l'outil SIMS est prévu en collaboration avec l'OACI</p>	<p>déc-17</p>
<p>Chaque Etat devrait certifier au moins un aéroport international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Inviter les États à entreprendre des processus de certification;</li> <li>* Soutenir le projet du plan AFI sur la certification des aéroports en encourageant la participation des experts en certification dans les autres activités de certification des États</li> <li>* Encourager les États à apprendre des États ayant déjà certifié un aéroport et inviter d'autres États à participer aux processus de certification déjà engagés dans la région</li> </ul>		<p>* Selon les données de l'outil iSTARS, environ 28 États n'ont pas certifié pas leurs aéroports internationaux.</p> <p>Le soutien d'autres États matures dans ce domaine et de l'OACI dans le cadre des différents projets régionaux de certification d'aéroport est hautement souhaité pour atteindre l'objectif assigné.</p> <p>* Le principal aéroport international du Togo est certifié</p> <p>* Un séminaire régional sur la familiarisation à la certification des aéroports est organisé au Togo du 05 au 13 Juillet 2018 dans les cadre du projet pour la certification des aéroports en Afrique occidentale et Centrale.</p> 	<p>déc-17</p>

<p>S'assurer de l'indépendance des enquêtes pour les accidents et incidents graves dans chaque Etat par la mise en place:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un cadre législatif (loi et règlements);</li> <li>• D'un cadre organisationnel au niveau national (Autorité compétente), et</li> <li>• De Memoranda d'entente/ Accords avec les Organisations Régionales d'Enquêtes Accidents/Bureaux d'enquêtes accidents, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Inviter les États ayant déjà mis en place leur système indépendant d'enquête sur les accidents et incidents d'aviation, à aider les autres États en les soutenant dans la mise en œuvre du cadre juridique et organisationnel</li> <li>* Encourager les États à mettre en place des organisations régionales d'enquête sur les accidents / bureaux d'enquête sur les accidents.</li> <li>* Faire l'inventaire des modèles de MOU afin de les proposer aux autres états</li> </ul>	<p>Collecte de modèles de protocoles d'entente entre états de la région AFI et organismes d'enquête expérimentés (BEA / NTSB par exemple)</p> <p>Préparation d'un modèle de structure d'organisation RAIIO à présenter aux autres états avant la fin de l'année</p>	<p>* Cet aspect doit être correctement surveillé. Les champions coordonneront étroitement avec l'OACI et les différentes organisations régionales sur le sujet afin de dresser l'état de la situation.</p> <p>* En ce qui concerne la mise en place d'un cadre organisationnel pour l'indépendance des enquêtes sur les accidents et incidents graves, l'analyse des taux d'implémentation concernant cet aspect (PQs 6.001, 6.003, 6.005, 6.101, etc.) sur la base des données ISTARs pour la zone AFI montre que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 65 % ont mis en place un cadre législatif désignant une agence, commission ou un bureau pour les enquêtes sur les accidents et incidents graves.</li> <li>- Environ 50 % ont mis en place un cadre législatif assurant l'indépendance du processus et des autorités en charge de la conduite des enquêtes sur les accidents et incidents graves.</li> <li>- Environ 48 % ont mis en place une structure organisationnelle pour les enquêtes sur les accidents et les incidents graves d'aviation. (Voir la note 04)</li> </ul> <p>* Pour le cas du Togo: une commission indépendante chargée des enquêtes accidents/incidents, rattachées directement au Ministère des transports a été créée depuis 2007.</p>	<p>déc-17</p>
--	--	---	--	---------------

	<b>PLAN DE MISE EN OEUVRE</b>	ANAC-TOGO/SMQ/NOTE 001
	<b>AFI DGAC/6 REUNION – SUIVI DE PLAN D’ACTION</b>	EDITION N° 1 –07/05/2018 REVISION N° 0–07/05/2018
		Page : 1 sur 7

**ANNEXE SUR LE SUIVI DE L’EXECUTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE  
PRIORITAIRE RELATIF A L’OBJECTIF STRATEGIQUE « SECURITE» DE  
L’OACI**

**SECURITE** : Renforcer la sécurité de l’aviation civile à l’échelle mondiale

**NOTE 1:**

**LES ETATS DEVRAIENT AMELIORER LEUR MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE (EI) COMME SUIVIT :**

- **POUR CEUX AYANT UN EI EN DESSOUS DE 60%, PROGRESSER D’AU MOINS 15% ; ET**
- **POUR CEUX AYANT UN EI AU-DELA DE 60%, PROGRESSER D’AU MOINS 5%**

À la fin de l’année 2016, la moyenne d’EI dans la région était de 47,04% et 46% des États dépassaient la moyenne de 60%. La moyenne d’EI actuelle dans la région AFI est de 52,23% et 54% des États ont une moyenne supérieure à 60%.

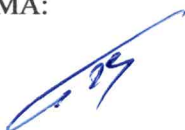
Il y a eu des progrès évidents de 5,19% en moyenne pour tous les EI et 8% des États en plus ont atteint 60%. A l’heure actuelle, 28 États de la Région sont au-dessus de 60%.

Sur la base de l’analyse ci-dessus, il y a eu certes un progrès mais nous devons aller vite afin d’augmenter la moyenne globale des EI de la région AFI et même aller au-delà de nos attentes et de notre objectif stratégique. Pour cela, nous avons besoin d’un suivi précis. Par conséquent, chaque État doit communiquer régulièrement (Chaque trois (03) mois) au champion et au champion suppléant, son progrès et les résultats de son auto-évaluation de l’USOAP CMA.

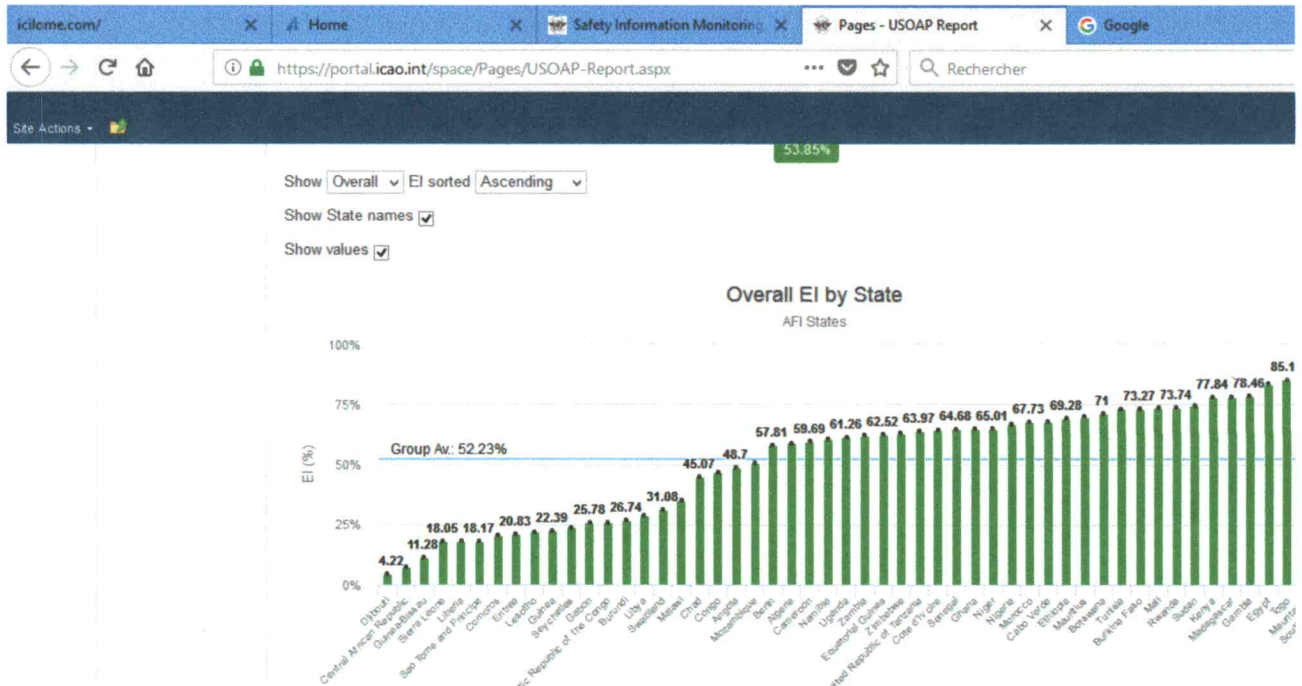
En outre, nous devons collaborer et nous aider mutuellement. (Concernant l’assistance, voir la note 05)

Ci-dessous le tableau de suivi pour l’USOAP CMA:

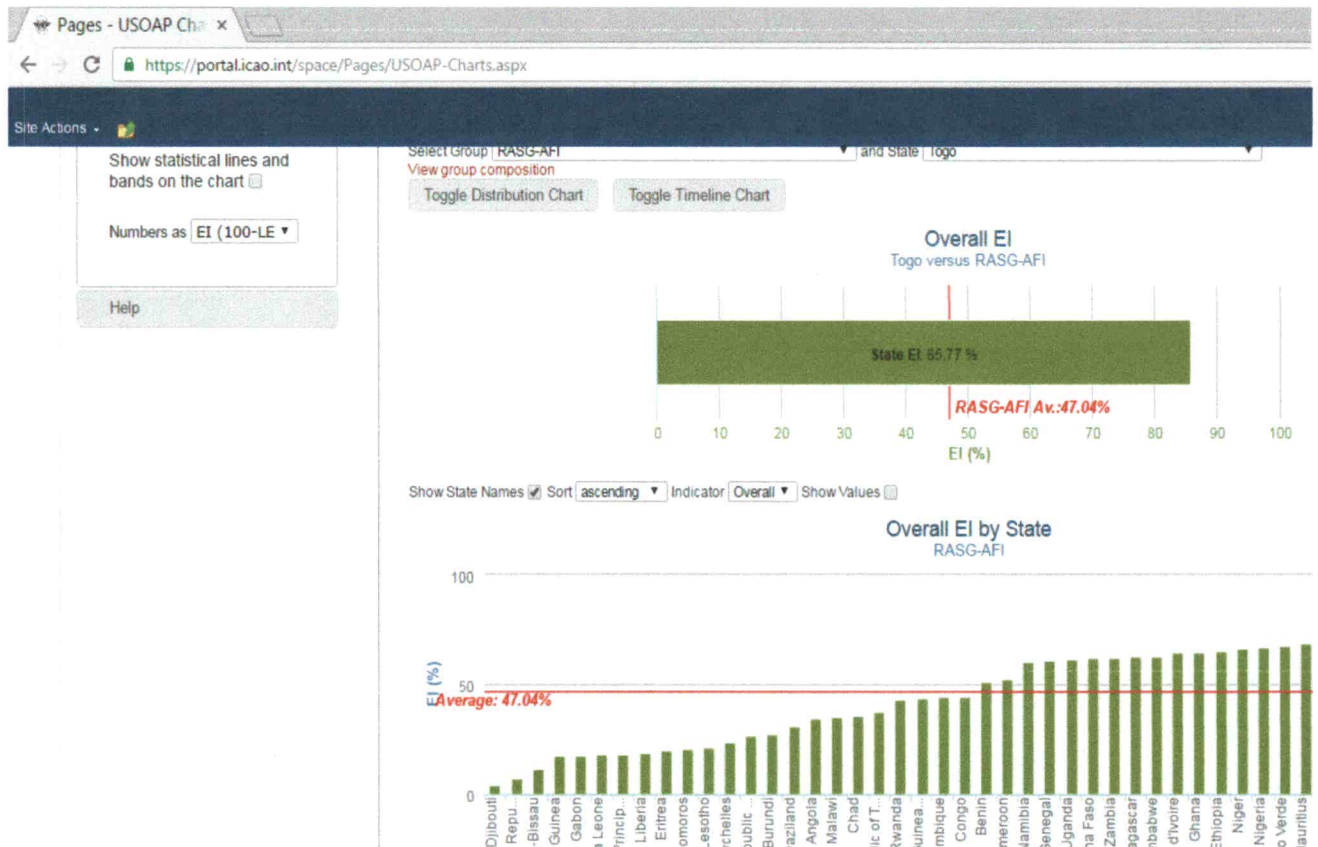
a) **Statut en Juillet 2018**







**b) Statut en Octobre 2018**



**NOTE 2:**

**RESOUDRE IMMEDIATEMENT TOUTES LES PREOCCUPATIONS SIGNIFICATIVES DE SECURITE (PSS) ET PREVENIR L’OCCURRENCE DE TOUTE NOUVELLE PSS.**

Le statut actuel des PSS dans la région AFI est le suivant:

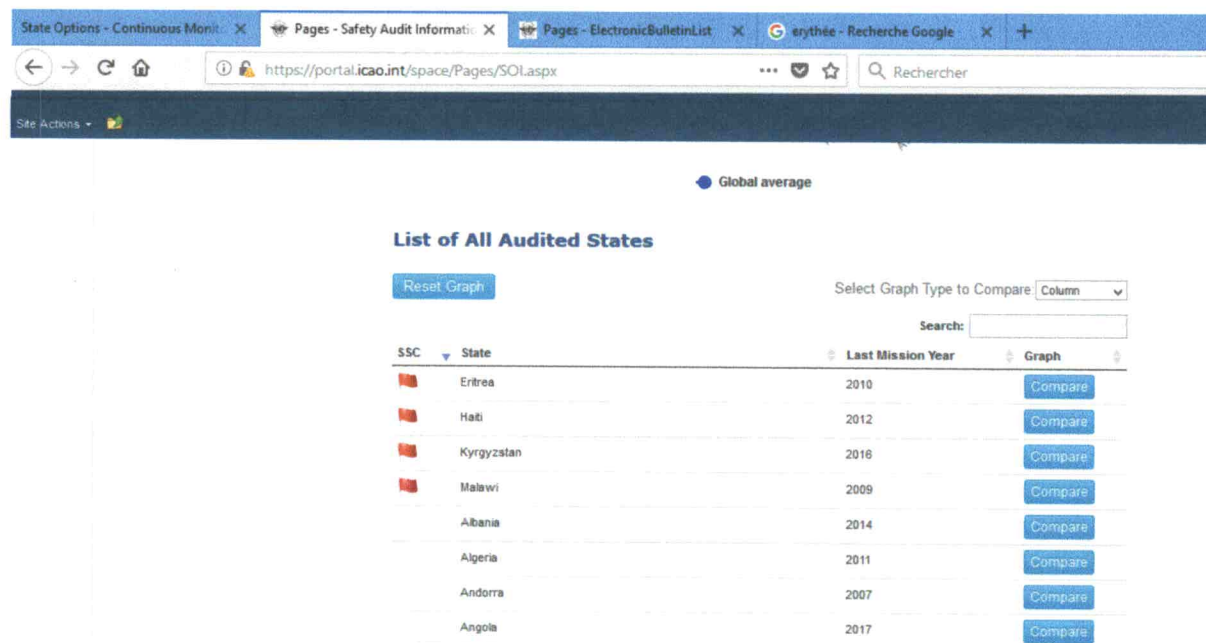
- WACAF: 0;
- ESAF: 2 (Erythrée et Malawi).

Cette situation est compliquée pour plusieurs raisons car ces pays ont besoin de notre assistance mutuelle dans le cadre de NCLB, pour atteindre notre objectif de 0 PSS dans la Région AFI. (Concernant l'assistance, voir la note 05).

Pour les autres Etats qui n'ont pas de PSS, nous devons préserver cette situation et éviter l'émergence de nouveaux PSS. Pour cela, les actions suivantes doivent être effectuées:

- Chaque État doit surveiller tous les PQs (PQs critiques pour la sécurité) liés aux PSS;
- Chaque Etat doit envoyer régulièrement (Chaque trois (03) mois) au DG Champion et au champion suppléant le statut de leurs PQs critiques pour la sécurité.

Le tableau ci-dessous montre le statut des PSS (En date du 06/07/2018).



Global average

**List of All Audited States**

Reset Graph

Select Graph Type to Compare: Column

Search:

SSC	State	Last Mission Year	Graph
	Eritrea	2010	<a href="#">Compare</a>
	Haiti	2012	<a href="#">Compare</a>
	Kyrgyzstan	2018	<a href="#">Compare</a>
	Malawi	2009	<a href="#">Compare</a>
	Albania	2014	<a href="#">Compare</a>
	Algeria	2011	<a href="#">Compare</a>
	Andorra	2007	<a href="#">Compare</a>
	Angola	2017	<a href="#">Compare</a>

*Handwritten signature*

**NOTE 3:**

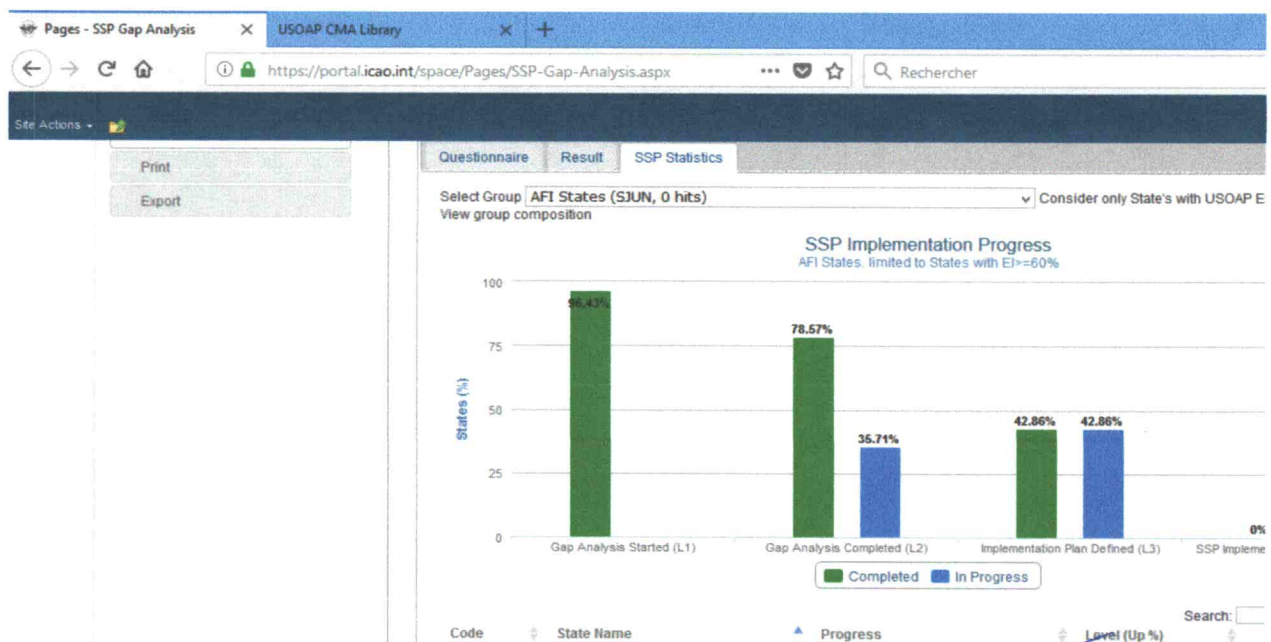
**CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS NATIONAUX DE SECURITE, TOUS LES ETATS AYANT UN EI SUPERIEUR A 60% DEVRAIENT UTILISER L'OUTIL D'ANALYSE D'ECARTS DE ISTARS POUR LES ACTIONS SUIVANTES :**

- **CONDUITE DE L'ANALYSE D'ECARTS;**
- **ELABORATION D'UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE; ET**
- **MESURE DES PROGRÈS RÉALISÉS.**

Pour les 28 États ayant plus de 60% de EI, 22 (78%) ont effectué l'analyse des écarts du PNS avec l'outil iSTARS en ligne. 12 États (42%) ont établi un plan de mise en œuvre. Pour l'instant, il n'y a pas de mise en place totale et effective du PNS dans la Région AFI. Les États ont besoin d'assistance mutuelle, des RSOO et de l'OACI pour une mise en place effective du PNS.

Par ailleurs, une mise à jour en temps utile de l'analyse des écarts du PNS sur iSTARS par chaque État est requise. Le champion et le champion suppléant vérifieront régulièrement les progrès sur iSTARS. (Voir la note 3)

Les chiffres ci-dessous montrent le statut de la mise en oeuvre du PNS dans la région AFI (En date du 06/07/2018).



*Handwritten signature*





# PLAN DE MISE EN OEUVRE

## AFI DGAC/6 REUNION – SUIVI DE PLAN D’ACTION

ANAC-TOGO/SMQ/NOTE 001

EDITION N° 1 –07/05/2018  
REVISION N° 0–07/05/2018

Page : 5 sur 7

Pages - SSP Gap Analysis x USOAP CMA Library x +

https://portal.icao.int/space/Pages/SSP-Gap-Analysis.aspx

Site Actions

EGY	Egypt	Gap Analysis Completed	L2 / 30.9% L3
GNQ	Equatorial Guinea	Gap Analysis Started	L1 / 01.8% L2
ETH	Ethiopia	Gap Analysis Completed	L2 / 90.9% L3
GMB	Gambia	Gap Analysis Completed	L2 / 96.4% L3
GHA	Ghana	Implementation Plan Defined	L3 / 47.3% L4
KEN	Kenya	Implementation Plan Defined	L3 / 41.8% L4
MDG	Madagascar	Implementation Plan Defined	L3 / 62.7% L4
MLI	Mali	Implementation Plan Defined	L3 / 23.6% L4
MRT	Mauritania	Implementation Plan Defined	L3 / 20% L4
MUS	Mauritius	Implementation Plan Defined	L3 / 62.7% L4
MAR	Morocco	Gap Analysis Completed	L2 / 54.5% L3
NAM	Namibia	Gap Analysis Started	L1 / 07.3% L2
NER	Niger	Gap Analysis Started	L1 / 94.5% L2
NGA	Nigeria	Implementation Plan Defined	L3 / 43.6% L4
RWA	Rwanda	Gap Analysis Completed	L2 / 87.3% L3


Pages - SSP Gap Analysis x USOAP CMA Library x +

https://portal.icao.int/space/Pages/SSP-Gap-Analysis.aspx

Site Actions

MLI	Mali	Implementation Plan Defined	L3 / 23.6% L4
MRT	Mauritania	Implementation Plan Defined	L3 / 20% L4
MUS	Mauritius	Implementation Plan Defined	L3 / 62.7% L4
MAR	Morocco	Gap Analysis Completed	L2 / 54.5% L3
NAM	Namibia	Gap Analysis Started	L1 / 07.3% L2
NER	Niger	Gap Analysis Started	L1 / 94.5% L2
NGA	Nigeria	Implementation Plan Defined	L3 / 43.6% L4
RWA	Rwanda	Gap Analysis Completed	L2 / 87.3% L3
SEN	Senegal	Gap Analysis Started	L1 / 50.9% L2
ZAF	South Africa	Implementation Plan Defined	L3 / 63.6% L4
SDN	Sudan	Implementation Plan Defined	L3 / 90.9% L4
TGO	Togo	Implementation Plan Defined	L3 / 25.5% L4
TUN	Tunisia	-	-
UGA	Uganda	Gap Analysis Started	L1 / 47.3% L2
TZA	United Republic of Tanzania	Implementation Plan Defined	L3 / 32.7% L4
ZMB	Zambia	Implementation Plan Defined	L3 / 20% L4

*[Handwritten signature]*

	<b>PLAN DE MISE EN OEUVRE</b>	ANAC-TOGO/SMQ/NOTE 001
	<b>AFI DGAC/6 REUNION – SUIVI DE PLAN D’ACTION</b>	EDITION N° 1 –07/05/2018 REVISION N° 0–07/05/2018  Page : 6 sur 7

**NOTE 4:**

**S’ASSURER DE L’INDEPENDANCE DES ENQUETES POUR LES ACCIDENTS ET INCIDENTS GRAVES DANS CHAQUE ETAT PAR LA MISE EN PLACE:**

- **D’UN CADRE LEGISLATIF (LOI ET REGLEMENTS);**
- **D’UN CADRE ORGANISATIONNEL AU NIVEAU NATIONAL (AUTORITE COMPETENTE); ET**
- **DE MEMORANDA D’ENTENTE/ ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES D’ENQUÊTES ACCIDENTS/BUREAUX D’ENQUETES ACCIDENTS, ETC.**

Cet aspect doit être correctement surveillé. Les champions coordonneront étroitement avec l'OACI et différentes organisations régionales sur le sujet afin de dresser l'état de la situation.

En ce qui concerne la mise en place d’un cadre organisationnel pour l’indépendance des enquêtes sur les accidents et incidents graves, l’analyse des taux d’implémentation concernant cet aspect (PQs 6.001, 6.003, 6.005, 6.101, etc.) sur la base des données iSTARS pour la zone AFI montre que :

- Environ 65 % ont mis en place un cadre législatif désignant une agence/commission/bureau pour les enquêtes sur les accidents et incidents graves ;
- Environ 50 % ont mis en place un cadre législatif assurant l’indépendance du processus et des autorités en charge de la conduite des enquêtes sur les accidents et incidents graves ;
- Environ 48 % ont mis en place une structure organisationnelle pour les enquêtes sur les accidents et les incidents graves d’aviation.

Le tableau ci-dessous montre le taux effectif de mise en œuvre dans le domaine AIG pour les pays africains (En date du 06/07/2018) :



**States above 60% EI**

53.85%

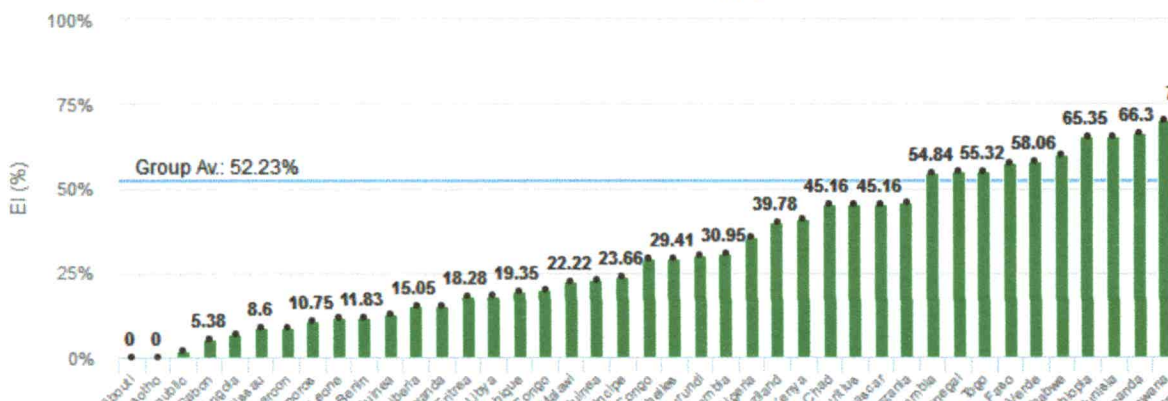
Show  El sorted

Show State names

Show values

### AIG EI by State

Africa



## **NOTE 5: ASSISTANCE PORTEE PAR LE TOGO AUX AUTRES ETATS**

Dans le cadre de l'assistance mutuelle entre Etats, de l'AFI-CIS et de l'initiative NCLB, l'ANAC du TOGO a assisté plusieurs Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, Niger, Sénégal, Mauritanie, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Tchad) à renforcer leur capacité de supervision de la sécurité dans les différents domaines (PEL, OPS, AIR, ANS, AGA, CONTROLE EN VOL ET DURANT LA PHASE IV DE LA CERTIFICATION DES COMPAGNIES AERIENNES, AUDIT USOAP CMA).

## **NOTE 6: COMMENT COLLABORER ET AMÉLIORER LE PROCESSUS DE COORDINATION DES CHAMPIONS**

Pour cela:

- Une étroite coopération avec l'OACI est nécessaire pour partager les données et les informations;
- Les Etats sont fortement encouragés à envoyer régulièrement les données et tous les statuts aux Champions;
- Une liste de vérification (Checklist) pour la collecte des données a initiée par l'ANAC du TOGO et envoyée par l'intermédiaire de l'OACI aux États afin de recueillir les données sur leurs progrès. Un retour venant des Etats est requis ;
- Pour rendre efficace la collaboration et la coordination de la mise en œuvre de nos objectifs, il est très important d'organiser parallèlement à nos réunions et rencontres régionales, des réunions spécifiques sur le suivi des objectifs stratégiques.

